MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la Forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 26 août 2024 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2025,

ARRETE

Article 1 : L'agent dont le nom suit est inscrite au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique de formation et de recherche principal de 2ème classe au titre de l'année 2025 :

NOM Prénom	**Affectation**
CHABAUD Elsa	VetAgroSup - Clermont

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt et par délégation,

Le chef du service
des ressources humaines,

Xavier MAIRE